



# Le Conseil départemental de la Sarthe & Mans'Art



---

## FICHE INFOS PRATIQUES DESCRIPTIF & MODALITÉS

---

### CONTACTS EXPOSANTS

Mail : [exposants.mansart@gmail.com](mailto:exposants.mansart@gmail.com)

notre site : [www.lesrencontresmansart.fr](http://www.lesrencontresmansart.fr)

---

### 1 - LES ORGANISATEURS

La manifestation est organisée par l'association Mans'Art avec le soutien du Département de la Sarthe et de l'Abbaye Royale de l'Épau (Sarthe Culture)

### 2 - OBJECTIFS DE LA MANIFESTATION

Il vous est proposé de participer à un événement d'envergure nationale valorisant les métiers d'art et du patrimoine dans un cadre d'exception.

- > Pour les artisans métiers d'art (création et restauration), les conseillers et éditeurs :
  - Faire connaître et reconnaître leur savoir-faire auprès du public.
  - Attirer une clientèle de prospects et inviter ses clients.
  - Susciter l'intérêt et sensibiliser le public : connaisseurs et néophytes.
- > Pour les associations et institutions :
  - Exposer leurs missions de valorisation, conservation et restauration du patrimoine.
  - Les transmettre auprès d'un large public, que ce soit par des échanges et/ou des animations.
  - Susciter de nouvelles adhésions et engagements.
- > Pour les établissements de formation :
  - Faire connaître leur établissement et leurs spécialités.
  - Favoriser l'échange entre les jeunes en formation, ou issus d'une formation spécifique, et le public jeune.
  - Permettre aux jeunes en recherche d'information d'avoir un contact privilégié avec des professionnels.

### **3 - INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA MANIFESTATION**

#### DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Samedi et dimanche de 10h à 18h.

A NOTER : « TOP départ » de la Manifestation donné par le Président de l'association le samedi 26 septembre 2026 à 10h en ouvrant les portes de l'Abbatiale !

#### LES PÔLES DE LA MANIFESTATION (Sous réserve de modification par l'organisateur) :

##### **Dans l'abbatiale, le dortoir et le chauffoir :**

> Artisans-métiers d'art, créateurs et restaurateurs en mobilier et objets d'art –  
Conseillers – Associations du patrimoine qui œuvrent pour la conservation du mobilier et objets d'art - Centres de formation

##### **Dans le cloître et devant le portail de l'abbatiale :**

> Artisans- restaurateurs du bâti ancien

#### ACCÈS A LA MANIFESTATION POUR LE PUBLIC

L'ensemble de la manifestation est **d'accès libre et gratuit** par l'unique accès du site de l'Abbaye de l'Epau. Il s'agit d'une enceinte de plusieurs hectares totalement fermée.

### **4 - CRITÈRES DE SÉLECTION DES EXPOSANTS**

Les exposants sélectionnés doivent s'inscrire dans une démarche de qualité en matière de restauration du patrimoine ou d'objets présentés. Pour les artisans métiers d'art, ils doivent être détenteurs d'un label de qualité type EPV, MOF, CQBA, Qualibat MH, CIP Patrimoine et/ou être adhérents d'une structure type FFCR ou Ateliers d'Art de France (cf. Dossier d'inscription) ou avoir des références exemplaires.

Chaque demande d'inscription sera soumise à validation de l'association Mans'Art qui vous avisera des suites données à votre demande.

### **5 - FRAIS DE PARTICIPATION POUR L'EXPOSANT**

Pour les frais de participation se référer à votre dossier d'inscription.

L'inscription de base comprend :

- manifestation sur un site sécurisé
- La mise à disposition d'un stand (9m<sup>2</sup> ou plus suivant la demande),
- 1 table et 2 chaises

- L'accès à l'électricité
- 1 pancarte nominative chartée Mans'Art à apposer sur votre stand
- 1 place de parking (valable samedi et dimanche)
- 2 badges
- Une invitation au cocktail dînatoire du samedi soir, pour 1 personne (et pour les 40 premiers inscrits, 1 seul accompagnant payant par exposant sera autorisé en raison de la jauge limitée du site accueillant le cocktail – inscription et règlement sur dossier d'inscription)
- L'accès au salon d'accueil exposants

Le règlement de votre participation doit se faire suivant les modalités en fin du dossier d'inscription avant le **30 mai 2026**.

En cas de désistement : une retenue de 25 % sur le solde de votre inscription jusqu'au 30 juin 2026, 50% jusqu'au 30 juillet 2026 et 100% au-delà.

#### **Coût de location d'un stand pour les 2 jours :**

Stand 9 m<sup>2</sup> : 410 €

Stand Double 18 m<sup>2</sup> : 700 €

Stand Triple 36 m<sup>2</sup> : 900 €

Stand 9m<sup>2</sup> pour entreprise de moins de 3 ans (justificatif à fournir) : 210 €

Table supplémentaire : 7.5 € / Chaise supplémentaire : 2.50 €

## **6 - VOTRE STAND**

### MISE A DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT

Par souci de cohérence et pour répartir au mieux les exposants sur les différents sites, l'organisateur se réserve le droit du choix de l'emplacement en concertation avec l'exposant. Un plan des emplacements sera communiqué à tous les exposants, au plus tard 1 mois avant la manifestation.

### REPÉRAGE DES LIEUX

Une fois sa participation confirmée, l'exposant pourra venir sur les lieux afin de faire un repérage plus précis de son emplacement. Deux visites d'une demi-journée le mardi seront organisées fin juin et début septembre 2026. La demande préalable par mail auprès de Mansart devra être réalisée afin d'organiser les visites ([exposants.mansart@gmail.com](mailto:exposants.mansart@gmail.com)).

## VENTES AUTORISÉES sur le site

Il est expressément stipulé que les œuvres et/ou objets mis en vente devront obligatoirement être issus de la création des artistes et/ou artisans exposant lors de la manifestation. Dans un souci de proposer aux visiteurs un évènement qualitatif basé sur le partage, la transmission et le savoir-faire, l'association se réserve le droit de ne pas accepter la vente de certains objets ou créations.

## PRÉSENTATION DU STAND

### **Contenu**

L'exposant s'engage à aménager et décorer son espace avec les moyens les plus appropriés pour valoriser son savoir-faire en présentant à titre d'exemples : objets restaurés et à restaurer, photos, films, documentation... Il s'engage à ce qu'une personne qualifiée soit présente sur le stand pendant toute la manifestation. Il est strictement interdit d'exposer ou de présenter des objets, des réalisations ou meubles faux ou restaurés sans respect de la déontologie propre au domaine du patrimoine conformément à la Charte de Venise. Un expert nommé par l'association, sera seul juge sur le site et son avis sera sans appel. S'agissant des stands situés à l'intérieur de l'Abbatiale, du dortoir et du chauffoir, ils devront en tous points respecter la destination du lieu.

### **Signalétique**

Une pancarte chartée sera mise à disposition de chaque exposant. Elle comprendra le nom de son entreprise, son département et sa profession. L'association reprendra les éléments communiqués dans votre dossier d'inscription dans la rubrique « programme » (cf. Dossier d'inscription).

Pour les exposants installés dans un stand extérieur, elle pourra être accrochée sur le devant du stand avec un système de velcro. Pour ceux qui exposent en intérieur il faudra prévoir un petit support pour la faire tenir (type chevalet ou présentoir).

### **Esthétisme- Décoration**

L'association vous offre l'opportunité d'exposer dans des lieux exceptionnels. C'est pourquoi elle exige la présentation et l'aménagement d'un stand de qualité. Si l'effort de présentation n'est pas respecté, l'association Mans'Art en informera l'exposant et lui demandera de faire le nécessaire pour améliorer sa présentation. En cas de non-respect de ces consignes, son inscription sera refusée l'année suivante.

Consignes de présentation à respecter :

- > Si vous utilisez une banderole, elle devra être discrète et positionnée en fond de stand.
- > Recouvrir vos tables d'un nappage blanc ou écru de préférence.

- > Prévoir un bon éclairage, si nécessaire, en complément de l'éclairage de base
- > Retirer les emballages, papiers et détritux et tout ce qui nuit à l'esthétique du stand.

## TROPHÉE EXPOSANT MÉTIERS D'ART

L'association récompense à chaque édition un artisan métiers d'art pour la qualité de présentation de son stand et/ou de son savoir-faire à travers des démonstrations.

A ce titre, elle a le plaisir de remettre un **trophée en bronze unique, réalisé par la Fonderie d'Art Macheret** à partir du moulage de la main du lauréat pour ensuite la façonner à l'identique. Le gagnant bénéficiera également gracieusement **pendant une année à la promotion de son activité** sur les réseaux de communication de l'association.

Le prix sera remis par le président de l'association Mans'Art le samedi soir lors du cocktail exposant

Critères d'évaluation :

- Mise en scène du stand
- Animation du stand / démonstrations
- Partage et transmission de son savoir-faire
- Mise en valeur des matières et des couleurs utilisées

## MATÉRIEL

Le prix du stand comprend la mise à disposition d'une table et deux chaises. Si besoin, vous avez la possibilité de commander du matériel supplémentaire qui vous sera alors facturé.

Pour les tarifs, se référer au dossier d'inscription. L'association applique le prix coutant de la location à l'ensemble du mobilier.

Si vous souhaitez d'autres types de mobilier ne figurant pas dans la liste proposée, ceux-ci seront à votre charge.

## ÉLECTRICITÉ

Si vous avez demandé un branchement électrique dans votre dossier d'inscription, il est impératif d'indiquer le matériel que vous souhaitez brancher et la puissance de consommation, afin que nous installions des armoires électriques d'une puissance suffisante (cf. Dossier d'inscription).

De plus, pensez à vous munir de rallonges et multiprises. Il est impératif de dérouler entièrement votre rallonge du touret car cela peut entraîner des risques d'incendie. Les équipes techniques passeront vérifier les installations électriques. En cas de non-

respect de cette consigne, l'exposant se verra privé d'électricité pour le week-end de la manifestation.

## **7 - INFORMATIONS PRATIQUES**

### **ACCÈS A VOTRE STAND**

Pour le montage et démontage, selon les horaires communiqués, vous pourrez circuler dans le site de l'abbaye et accéder à votre pôle avec votre véhicule pour décharger et recharger votre matériel à proximité du stand en apposant sur le tableau de bord de votre véhicule le macaron de circulation « laissez passer exposants » qui vous sera remis lors de votre arrivée . **Pour cela il est impératif lors de l'inscription de nous fournir le numéro d'immatriculation du véhicule qui circulera dans l'enceinte de l'Abbaye.**

> Rappel : Pour le démontage du stand le dimanche soir ou l'enlèvement de pièces de valeurs le samedi soir, si vous le souhaitez, l'accès à la manifestation avec votre véhicule se fera lors de la levée du dispositif de sécurité.

**MONTAGE DU STAND** : Samedi 26 septembre 2026 de 6h30 à 9h30 – **Attention : plus aucun véhicule ne sera toléré sur le site de l'abbaye après 9h30.**

**DEMONTAGE DU STAND** : Dimanche 27 septembre 2026 à partir de 18h00

**NETTOYAGE de VOTRE STAND** : Nous vous rappelons que le site est classé et qu'il faut le respecter comme tel. Par conséquent, merci de garder votre stand et emplacement propre. Nous comptons sur vous pour le nettoyer pendant et à la fin de la manifestation.

**IMPORTANT : un macaron pour pénétrer dans l'enceinte de l'Abbaye vous sera remis à votre arrivée. Pour cela, nous indiquer votre numéro de plaque d'immatriculation pour le 15 mai au plus tard.**

## **8 – ASSURANCES**

L'organisateur est couvert pour les risques encourus au titre des animations qu'il organise. Pendant le montage-démontage du stand et les heures d'ouverture de la manifestation, le stand est sous la responsabilité de l'exposant.

Par mesure de sécurité et de respect des lieux, les boissons seront interdites dans les stands, plusieurs lieux de restauration seront prévus sur le site.

Nous attirons votre attention sur le fait que les risques de vols existent malgré les dispositifs en place. C'est pourquoi, nous recommandons vivement aux exposants de recouvrir leurs objets d'un drap et de retirer dans la mesure du possible les objets de grande valeur.

### ***En intérieur***

En dehors de ces horaires, pour ceux qui exposent à l'intérieur des bâtiments, ces derniers seront fermés et sous alarme volumétrique. Les objets de valeurs devront néanmoins être retirés par l'exposant. Il n'y aura pas de gardiennage de nuit.

### ***En extérieur***

Pour ceux qui exposent en extérieur, le site est doté d'une surveillance vidéo à partir de la fermeture jusqu'à la réouverture le lendemain matin. Il n'y aura pas de gardiennage sur l'ensemble du site.

En cas d'alerte météorologique annonçant des vents violents, des orages ou autres phénomènes climatiques violents, en cas de force majeure, l'association ne pourra être tenue responsable des dégâts occasionnés.

## **IMPORTANT**

- **A compléter impérativement** : la déclaration valeur de stand (cf. Dossier d'inscription)
- **Il est obligatoire** pour l'exposant de se munir d'une assurance et de nous retourner l'attestation de Responsabilité Civile Professionnelle avec le Dossier d'inscription

## **9 – ACCUEIL DU PUBLIC**

L'accueil du public se fera par l'entrée principale de l'Abbaye. Présence durant tout le week-end de 2 agents de sécurité pour fouille à l'entrée du site

Le site sera fermé et non accessible au public à partir de 18h00 le samedi jusqu'à 9h00 le dimanche

## **10 – COMMUNICATION SUR LA MANIFESTATION**

L'organisateur et ses partenaires ont investi 1/3 de leur budget au plan de communication afin de relayer cette opération le plus largement possible et d'assurer à l'événement Mans'Art un rayonnement optimal pour attirer un nombre important de visiteurs et de clients prospects. Pour ce faire, le plan sera décliné off line (affichage, magazines, brochures, flyers, radio, TV,...) et on line (via web, réseaux et supports digitaux) avec une communication adaptée aux différentes cibles : professionnels, grand public, jeunes en formation, écoles, institutions, associations...

Une étude de satisfaction est prévue aussi bien au niveau des exposants qu'au niveau du public.

Il est également envisagé une communication post événement sur Octobre et Novembre avec le bilan de la manifestation.

### **L’AFFICHAGE**

#### **La campagne d’affichage débutera dès 1<sup>er</sup> Septembre**

La majeure partie des affichages sont ensuite réalisés la première quinzaine de Septembre :

- **sur Le Mans Métropole** : un affichage dans les commerces, hôtels, chambres d'hôtes, restaurants, institutions, espaces culturels (environ 300 lieux couverts).
- **sur le département de la Sarthe** : avec les 160 abribus du Conseil Départemental de la Sarthe (1.20m x 1.60m)
- **sur la région Pays de la Loire et sa périphérie** :  
Par le réseau Loire Vision dans les commerces des villes du Mans, d'Angers, Alençon, Saumur, Chinon, Tours, Vendôme (500 lieux couverts)  
Par le réseau Andégave communication pour couvrir les points touristiques forts de la Mayenne dont Laval, Château-Gontier, Sainte-Suzanne (80 lieux couverts).

### **LES SALONS**

#### **La manifestation est présentée sur certains salons comme le Salon International du Patrimoine Culturel, au Carrousel du Louvre à Paris**

Une diffusion importante a été réalisée lors du dernier **Salon International du Patrimoine au Carrousel du Louvre 2025**, autres acteurs du patrimoine qui nous soutiennent (Atrium, Demeure Historique, Vieilles Maisons Françaises, Maisons Paysannes de France, Patrimoine Environnement, Architectes du patrimoine, Association des journalistes du patrimoine, Fédération Française des Conservateurs Restaurateurs) mais aussi en direction d'artisans présents et bien entendu du public sur le stand qui nous est dédié

## LES ARTICLES, ANNONCES ET INSERTIONS PUBLICITAIRES

**Des articles, annonces et insertions publicitaires sont prévues dans :**

- **certaines revues spécialisées** telles que : Atrium patrimoine, Ateliers d'Art, Patrimoine Environnement, Vieilles Maisons Françaises, La Demeure Historique, Maisons Paysannes de France, Antiquités Brocante, la Gazette Drouot, Métiers d'Art des Editions Faton, La Pierre d'Angle, le Journal du patrimoine culturel, la Sauvegarde de l'art français, la Revue de l'Histoire, la Revue Nos ancêtres, Façon de penser, Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins, Maine Découvertes, le magazine du bibliophile, la Vie Mancelle et Sarthoise ...
- **certaines journaux et magazines** : Maine Libre, Ouest France, magazine du Conseil Départemental, magazine du Conseil Régional, Brochure de l'Epau, brochure Sarthe Culture et Sarthe Toursime, magazine Le Mans Métropole, Le Mans Maville, Télé Zapping
- **certaines programmes** : Salon International du Patrimoine Culturel de Paris (½ page) diffusé à plus de 20 000 exemplaires et programme des Journées Européennes du Patrimoine
- **différentes newsletters** également des partenaires énoncés précédemment.

## LE FLYER

Un programme présentant la manifestation recensera tous les participants et toute la programmation culturelle du week-end. Il sera diffusé en 6000 ex à partir de la mi-mai,

- à l'accueil de l'Abbaye de l'Epau, pendant le week-end de la manifestation.
- sur Le Mans (marché Jacobins, sortie Théâtre Quinconces)
- dans les différentes institutions et formations

## LA PRESSE JOURNAUX, RADIOS, TV

Toutes les informations liées à la manifestation sont relayées par des annonces et des émissions radio et télévision (France 3, Ici Maine, LMTV, Radio Alpa...) et par l'intermédiaire d'articles dans la presse locale et régionale (Le Maine Libre, Ouest France, Actu.fr)

Plusieurs communiqués de presse portant sur des thématiques diverses seront diffusés en direction des médias.

4 moments clés sont anticipés : Assemblée Générale Mans'Art de Mars, clôture des inscriptions exposants fin Avril, mois de préparation de l'évènement en Septembre, manifestation à l'Abbaye de l'Epau les 26 et 27 Septembre

## LA COMMUNICATION DIGITALE

L'association « Mans'Art » dispose :

- d'un site internet dédié à la manifestation [www.lesjournéesmansart.com](http://www.lesjournéesmansart.com), totalement réactualisé, qui sera nourri en amont de la manifestation, par la découverte de l'Abbaye

Royale de l'Epau, nouveau lieu d'accueil des rencontres, par l'annonce du programme, par la présentation des invités majeurs, par des interviews d'exposants et d'usagers, des découvertes des métiers, des rencontres de partenaires...et bien sûr un kit complet de communication.

- de plusieurs comptes pour communiquer via les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn, You Tube, alimentés régulièrement (photos, film, documents de communication...).

Il est planifié des posts réguliers à partir de Mars jusqu'à fin Septembre, avec un rythme qui s'accélère sur le dernier mois.

Des liens sont faits avec les sites internet de tous nos partenaires.

- d'une communication à partir de newsletters diffusées très largement auprès d'acteurs du patrimoine

- d'informations diffusées sur de nombreux sites web de partenaires, d'exposants, d'acteurs du patrimoine et du tourisme, d'éditeurs, de libraires...

---

ATTENTION : pour figurer dans le programme, chaque exposant doit avoir retourné son dossier d'inscription avec les pièces demandées et le règlement avant le **30 mai 2026**.

---

**IMPORTANT : Chaque exposant s'engage aussi à contribuer à ce plan de communication.**

**L'équipe Mans'Art.**